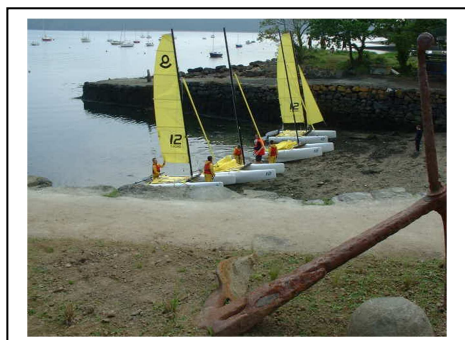


Rapport d'activité 2012





Madame, Monsieur,

Je vous invite à découvrir le rapport d'activités 2012 de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas.

J'ai voulu qu'au-delà d'une formalité administrative obligatoire, le présent rapport soit un acte utile de communication sur la politique conduite par la Communauté de communes.

Cette nouvelle présentation permettra aux élus de mieux identifier les actions de la Communauté, d'en avoir une lisibilité dans le développement du pays de Landerneau-Daoulas.

Dire ce qu'a réalisé la Communauté, le faire de manière synthétique sans pour autant trahir la réalité, l'exprimer dans des termes accessibles, le présenter de telle sorte que les éléments essentiels soient mis en évidence, telle est l'ambition de ce rapport.

S'il parvient à renforcer l'esprit communautaire qui est la base de tout en instaurant une plus grande proximité avec les élus, alors il aura rempli son rôle.

Le projet de territoire a tout à gagner en effet à ce que les actions et politiques de la Communauté soient comprises et partagées par tous.

C'est le sens des changements apportés à ce rapport d'activités 2012.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-François JAOUANET
Président de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas



Le 19 juin 2012 Rémy Madec nous quittait.

Nous lui devons beaucoup, il nous a façonnés sur le plan professionnel.

Il n'avait pas son pareil pour animer une équipe, donner envie à chacun d'entre nous de se dépasser pour la cause communautaire ; il a résolument mis la Communauté sur une orbite économique ; l'économie de laquelle tout procède, une trajectoire sur laquelle il ne transigeait pas pour pérenniser la Communauté dans son rôle d'intercommunalité de projets. Mais il savait qu'il fallait encore ce petit plus, cette alchimie qu'est le souffle communautaire qui transcende tout, pour que la Communauté soit vraiment la fabrique à projets du territoire, ce souffle communautaire qu'il a si bien incarné et sans lequel, il est impossible de faire de grandes choses ensemble.

Il a réussi à installer durablement l'intercommunalité sur le Pays de Landerneau-Daoulas dans sa forme la plus aboutie et, s'il avait de grandes ambitions pour la Communauté, il tenait avant tout que dans son développement, la Communauté ne se départisse jamais de sa dimension d'intercommunalité à visage humain.

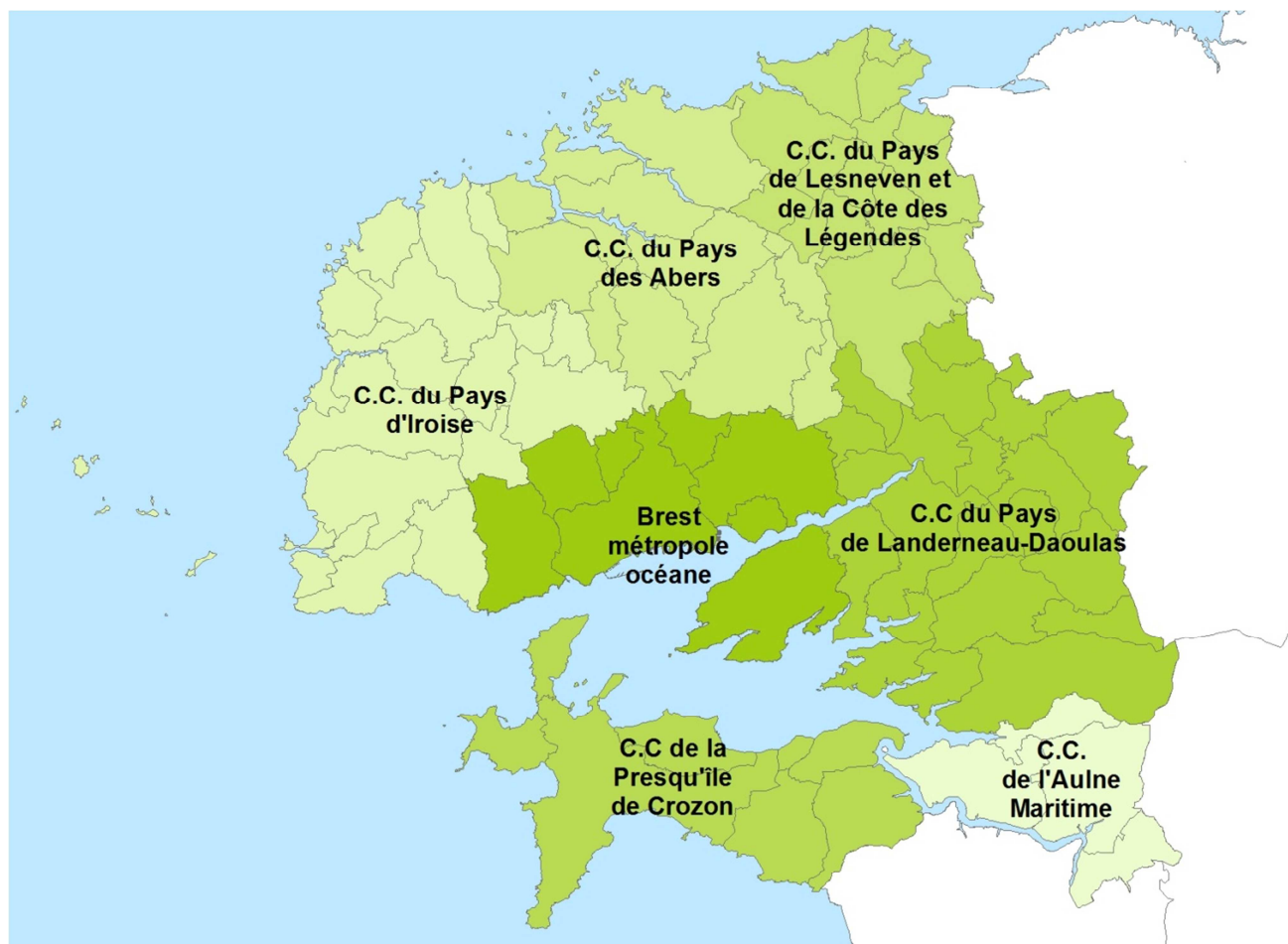
C'est un grand artisan du développement local qui nous a quittés.

Le personnel de la Communauté

SOMMAIRE

➤	NOTRE TERRITOIRE DANS L'INTERCOMMUNALITE EN FINISTERE ...	7
➤	LE PAYS DE BREST DEVIENT POLE METROPOLITAIN	7
➤	NOTRE TERRITOIRE AU CŒUR DU PAYS DE BREST	8
➤	INSTANCES POLITIQUES	9
➤	2012 EN IMAGES	10
➤	CE QUI A MARQUE L'ANNEE 2012.....	11
➤	RESSOURCES HUMAINES	12
➤	FINANCES	13
➤	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	14
➤	COMMANDE PUBLIQUE	18
➤	HABITAT	19
➤	TOURISME.....	23
➤	POLITIQUE NAUTIQUE	24
➤	TRANSPORT SCOLAIRE	24
➤	TRANSPORT DES SCOLAIRES.....	25
➤	ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES	26
➤	ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES	26
➤	AGENDA SCOLAIRE.....	27
➤	MUSIQUE	28
➤	COMMUNICATION	29
➤	AQUALORN	30
➤	ENVIRONNEMENT	32
➤	CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE .	36
➤	SPANC	37
➤	MAISON DES SERVICES PUBLICS	39

➡ Notre territoire au cœur du pays de Brest



22
communes

48022
habitants

370
km²

43 élus
98 agents

Dépenses CA 2012
42 M€

Le conseil communautaire



Organe délibérant de la Communauté, le conseil communautaire décide de la réalisation des actions mises en œuvre sur le territoire. Il s'est réuni 5 fois et a pris 200 délibérations

Le Bureau



Le Bureau est composé de 8 membres (le président, 7 vice-présidents) et se réunit régulièrement.

C'est, avec le Bureau élargi aux maires, l'instance de préparation des principales orientations et décisions à soumettre au conseil communautaire.

Les délégations aux vice-présidents

- François COLLEC
 - Finances/Ressources humaines
 - Charges transférées
 - Commission d'appel d'offres
- André PERON
 - Environnement
- Marie Claude MORVAN
 - Habitat
- Patrick LECLERC
 - Economie
- Alexandra GUILLORE
 - Services à la population
- Françoise PERON
 - Action sociale liée à l'emploi
 - Logement d'urgence
- Jean Claude LE TYRANT
 - Nautisme-Tourisme

<p>Musique</p> 	<p>Lancement OPAH</p> 	<p>Début de construction bâtiment relais à Pencran</p> 	<p>Volet ludique d'Aqualorn</p> 
<p>Tournoi international de foot de Dirinon</p> 	<p>Chantier du centre de Secours de Landerneau</p> 	<p>Sortie de l'agenda scolaire</p> 	<p>Promotion du pays</p> 
<p>Ouverture de Pôle emploi</p> 	<p>Inauguration opération mixte Hanvec</p> 	<p>Généralisation tri sélectif au porte à porte</p> 	<p>Anti Corrosion du Léon ZAE St Eloi nord/Plouédern</p> 

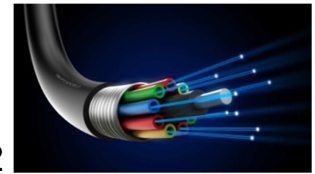
➡ Ce qui a marqué l'année 2012

➔ Adoption du Plan Stratégique de Territoire avec 3 axes :

- trame verte et bleue
- plan de déplacement
- renouvellement urbain

➔ Maîtrise foncière de l'emprise de la voie de Lanrinou

➔ ZAC de Daoulas/Irvillac : dossier de création et concertation publique



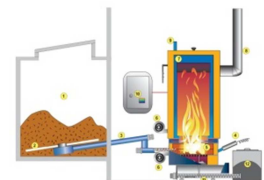
➔ Desserte THD des zones d'activités le long de la RN12

➔ Adhésion à e-Mégalis

➔ Lancement de l'élaboration du PLH 2014-2019

➔ Lancement de l'étude logement des jeunes

➔ Résorption des points noirs ANC en zone littorale



➔ Lancement du projet de chaufferie bois/réseau de chaleur



➔ Fonds de concours au parc urbain de Landerneau






➔ Réorganisation des tournées de collecte des ordures ménagères

➔ Décision de création d'un CLIC 2 sur le Pays de Landerneau-Daoulas

➔ Décisions préparatoires à la prise de compétence SPAC au 1^{er} janvier 2013

Actualités 2012



- Arrivée de Didier Baumont, nouveau DGS
- Mise en place d'une nouvelle protection complémentaire des agents : contrat Collecteam,
- Lancement de la réflexion sur l'évaluation professionnelle des agents,
-  Signature d'une convention de mutualisation de l'agent ville de Landerneau chargé de la mise en œuvre de la sécurité au travail (AC-MO),
- Modification des modalités d'application du compte épargne temps,
- Association plus étroite des représentants du personnel à la phase préparatoire des CTP (3 CTP),
- Adoption du tableau des emplois,
-  Adhésion au service de médecine préventive du CDG 29,
- Recrutements pour anticiper la prise de compétence SPAC en 2013,
-  Dématérialisation de la transmission des arrêtés, contrats de travail au contrôle de légalité.

FONCTIONNEMENT

Recettes

Fiscalité	11 614 146 €
Reversement d'attribution de compensation	202 245 €
Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères	2 818 460 €
Taxe de séjour	12 792 €
Dotations globales de fonctionnement	3 353 821 €
Participations et autres dotations	474 477 €
Produits d'exploitation/Loyers/Produits exceptionnels	3 879 798 €
Produits des cessions	1 172 960 €

Dépenses

Reversement de TPU aux communes (AC + DSC)	4 447 975 €
FNGIR	3 098 815 €
Charges à caractère général	6 326 726 €
Dépenses de personnel	3 175 850 €
Participations	1 915 855 €
Frais financiers	417 128 €
Dépenses exceptionnelles	11 308 €

INVESTISSEMENT

Recettes

Fonds de compensation de la TVA	144 309 €
Subventions d'équipement	583 240 €
Emprunts	6 787 801 €
Cautions	7 036 €
Affectations de résultats	4 173 818 €

Dépenses

Budget principal	
Habitat	386 060 €
Matériels, équipements divers	78 317 €
Voie de Lanrinou	260 558 €
Pays touristique et la politique des sentiers	9 327 €
Environnement (benches, éco-points, bâtiment...)	930 360 €
Maison des services publics	798 258 €
Aqualom	43 280 €
Fonds de concours/Subventions d'équipement	2 335 494 €
Réserves foncières	498 965 €
Capital emprunt	229 359 €
Remboursement de cautions et cautions versées	703 €
Economie (bâtiment)	264 195 €
Salle de sport	129 981 €
Très haut débit	47 986 €

Budgets annexes

Bâtiments	1 212 786 €
Zones	825 263 €
Photovoltaïque	7 168 €
Acquisitions	332 855 €
Equipements de bâtiment/zones	5 750 €
Capital emprunt	750 044 €
Remboursement de caution	7 466 €



A retenir

Une fiscalité mixte :

Ménages	45 %
Entreprises	55 %

Des dotations de l'Etat qui restent notables : 26 % des recettes

Des investissements pour le territoire : 8 167 000 €

Lancement d'importants chantiers

- ✚ Zone de Gorrequer et espace Joseph Roland à Pencran
- ✚ Opérations mixtes St Thonan, St Divy
- ✚ Maison de l'environnement
- ✚ Salle de sports de dimension communautaire
- ✚ Centre de secours porté par le SDIS 29
- ✚ Mise aux normes du bâtiment Sein au centre nautique de Moulin Mer
- ✚ Très haut débit des zones d'activités
- ✚ Mise aux normes déchèterie de St Eloi
- ✚ Financement du logement conventionné

➔ Développement économique



Le pays de Landerneau-Daoulas est le second pôle économique du pays de Brest.

La primauté de l'économie dans les attributions de la Communauté se reflète au plan budgétaire par la part significative qu'occupent les investissements économiques dans les engagements financiers pluriannuels de l'EPCI.

L'économie reste le moteur du développement du territoire même si un équilibre tend à s'établir entre l'impôt « entreprises » et la Taxe d'Habitation qui représente désormais 45 % des recettes fiscales.



Priorité à l'accueil physique des entreprises par :

- ➔ la constitution de zones d'activités,
- ➔ la réalisation d'immobiliers d'entreprises.

La Communauté a retenu une logique de spécialisation de ses zones d'activités :

- zone à dominante industrielle ou logistique,
- zones à vocation tertiaire plutôt en secteur urbain,
- zones commerciales.

2 chantiers importants :

- ➔ Viabilisation et commercialisation de St Eloi nord,
- ➔ Réhabilitation des friches industrielles de Pencran.



Le Document d'Aménagement Commercial (DAC) est désormais partie intégrante du SCoT.

Les élus s'appuient sur ce document pour :

- ➔ **décider** de l'accueil de nouvelles surfaces commerciales ou l'extension des commerces existants,
- ➔ **accroître** l'attractivité commerciale du territoire tout en confortant le commerce de centre-ville et de proximité.

CDAC 2012

3 dossiers présentés pour le pays de Landerneau-Daoulas ont reçu un avis favorable

Rue de la Marne à LANDERNEAU

- 1- Création d'un ensemble commercial de 2 265 m² par la SARL JD2 PROMOTION.

ZAC de Daoulas-Irvillac à DAOULAS

- 2- Création d'un ensemble commercial : Super U de 2200 m² ; U Technologie de 500 m² et de cellules de 300 m². Surface : 3000 m²
- 3- Création d'un magasin à l'enseigne «Mr. Bricolage». Surface : 1628,50 m²

Le portage de l'immobilier d'entreprises par la Communauté se traduit par une diversification des produits immobiliers :

- Ateliers industriels pour des entreprises bien identifiées,
- Bâtiments d'accueil collectif des entreprises notamment des plates-formes de bureaux destinées à des entreprises du secteur tertiaire prenant le plus souvent la forme d'hôtels d'entreprises.



Aide à la création d'entreprise



La CCI de Brest assure le suivi et l'accompagnement en pépinière des porteurs de projets en lien avec le service économie de la Communauté.

3 entrées en pépinière avec accompagnement avant création ;

7 entreprises suivies en post-crétation.

Depuis la mise en service de la pépinière en 1998, 55 entreprises ont été accompagnées
Au 31/12/2012, 10 entreprises en pépinière.

Pays de Brest Initiative (PBI)

Créé en 1996 sous la forme d'une association loi 1901.

Objet : octroi de prêts, parrainage de créateurs

Prêts accordés : 623 500 € dont 320 890 € de fonds BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission).

40 dossiers soutenus : 10 créations, 29 reprises, 1 extension. Sur le pays de Landerneau-Daoulas, 2 ont obtenu l'aide de PBI (Loperhet).

	Objet	Décision	Montant aide
LANDERNEAU	Reprise	non	0 €
LOPERHET	Reprise	oui	13 500 €
	Reprise	oui	9 000 €
TOTAL			22 500 €

Création d'un environnement local favorable aux entreprises

A l'heure où les territoires sont en compétition, les entreprises au-delà des capacités locales d'accueil, sont de plus en plus sensibles à l'accessibilité et à la proximité des services que la Communauté s'emploie à développer.

La première réalisation significative à ce sujet concerne la [crèche d'entreprises de Loc ar Bruc](#) pour apporter des réponses à la garde

d'enfants des salariés du pôle économique Mesco-den/Saint Eloi.



La Communauté est également partie prenante dans [l'équipement prioritaire en très haut débit](#) des zones d'activités le long de la RN 12 et Mescoat (travaux démarrés en octobre).

Une réflexion est en cours dans le cadre du plan de déplacements pour étendre la desserte en transports collectifs des zones d'activités périurbaines.

D'autres services répondant aux attentes des entreprises pourraient apporter une valeur ajoutée supplémentaire en termes d'attractivité du territoire : [salle visio-conférence](#) destinée aux entreprises en cours d'installation à Mescoat (partenariat e-mégalis).

La Communauté facilitateur de projet

La Communauté valorise son rôle d'aménageur du territoire dans des partenariats avec des entreprises qu'elle accompagne dans leurs projets de développement.

A titre d'exemple : le rachat d'anciens sites industriels fidélisant les entreprises sur le territoire tout en leur permettant de poursuivre la modernisation de leur outil de production.



Une approche beaucoup plus qualitative des parcs d'activités

Les nouvelles zones sont conçues dans une démarche de développement durable (économie d'espaces, mutualisation des équipements, intégration environnementale, visa d'un architecte conseil sur les projets d'implantation d'entreprises).

Les zones répondent au référentiel QUALIPARC (Saint Eloi Nord).

Cette dimension qualitative est aussi recherchée lors de la requalification des zones et parcs d'activités existants ou de leur mise aux normes.

Une place plus importante dans le portage des projets de réhabilitation

La Communauté intervient de plus en plus sur du bâti industriel existant ou pour recycler des friches industrielles.

Un constat se fait jour : la difficulté de constituer des réserves foncières à vocation économique sans déstructurer les exploitations agricoles.

=====

Soutien de la Communauté au maintien du dernier commerce dans les bourgs ou en faveur de la diversification de l'offre commerciale

Cette politique a permis :

→ de sauver le dernier commerce : bar épicerie au Tréhou,

→ d'installer de nouveaux commerçants en milieu rural : un boucher-traiteur et un coiffeur à Hanvec.



Appui aux entreprises

La Communauté a professionnalisé au cours des dernières années son ingénierie d'appui aux entreprises en les accompagnant dans leurs démarches administratives (dossiers de subventions,

permis de construire...) et en contribuant de manière parfois très importante à des projets d'investissement.

Les animations économiques

La Communauté est partie prenante d'animations

économiques collectives portées à une échelle plus large :

⇒ Pays de Brest : ODESCA (commerce et artisanat),

⇒ Pays de Brest Initiative et organismes consulaires (CCI, CMA...): création d'entreprises, conseil...

32800 m²
97 occupants

1 026 125 €
Ventes*

867 722 € de
loyers perçus

757 617 €
Acquisitions*

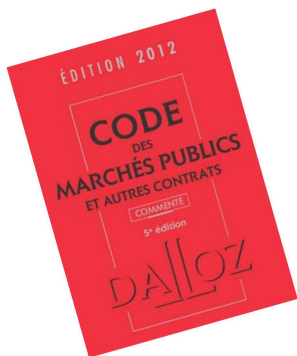
* terrains ou immobilier



Vente à Don Bosco (projet de buanderie)



Vente aux Saveurs de Ceylan (vente de thés)



Montant total des marchés publics de travaux :
3 379 300 € H.T.

Le service « commande publique » a mené 37 procédures de marchés publics (1 appel d'offres et 36 procédures adaptées) ; un chiffre stable par rapport à l'année 2011

Montant total des marchés publics de services :
895 200 € H.T.

Conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Depuis 2011, la Communauté de communes propose à ses communes membres un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage, à la fois technique et administratif, pour les accompagner dans le cadre de leurs opérations de travaux.

Dans ce cadre, le service marché de la Communauté est amené à rédiger les pièces administratives des marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux.

8 marchés publics ont ainsi été rédigés au profit des communes.

Groupements de commandes

Dans une démarche de mutualisation des procédures et de coopération entre collectivités, la Communauté participe régulièrement à des groupements de commandes.

En 2012, la CCPLD était coordinatrice d'un groupement de commandes pour le déploiement d'un réseau de fibre optique sur les ZAE situées à proximité de la RN 12. Ce projet a été mené conjointement avec les communautés de communes du pays des Abers et du pays de Lesneven-Côte des Légendes.

Montant total des marchés publics de fournitures :
509 500 € H.T.

Dématérialisation des procédures

La CCPLD adhère à e-Mégalis qui propose aux collectivités un guichet unique de services dématérialisés, notamment une plateforme de dématérialisation des marchés publics. L'adhésion de la Communauté a ouvert la possibilité pour ses communes membres d'accéder gratuitement à la salle des marchés.

Points de repères

Habitat, implantation et croissance des entreprises, offre étoffée de services à la population constituent les 3 piliers du développement local. L'habitat est à ce titre une compétence majeure de la Communauté.

- 18 904 résidences principales,
- 1480 logements sociaux.

- une production de 270 résidences principales/an,
- programmation de 50 logements conventionnés/an,
- taux de logements conventionnés :
 - sur la CCPLD : 8%
 - sur Landerneau : 13%
- 1,8 M€/an consacrés à l'habitat.



La programmation de logements conventionnés

Les objectifs de production de logements conventionnés prévus dans le PLH (52 logements) ne sont pas atteints.

10 opérations représentant 69 logements conventionnés locatifs pouvaient être retenues.

En raison des enveloppes limitées, ce sont en définitive 7 opérations (41 logements conventionnés) qui ont été agréés par le Conseil général délégataire des aides à la pierre.

Les reports d'opérations viennent contrecarrer la dynamique enclenchée par le PLH en matière de mixité sociale.

Une dynamique très forte même si cette mixité ne passe que par des produits logements en locatif à défaut de dispositif d'accession à la propriété à coût abordable.

La Communauté lance l'élaboration de son PLH 2014-2019

Première étape : le diagnostic de territoire

Aidée par l'ADEUPa, la Communauté a dressé un état des lieux du logement et du fonctionnement du marché de l'habitat pour disposer d'un diagnostic de territoire. Ce nouveau PLH présentera 2 nouveautés par rapport au PLH actuel 2008-2013.

Une territorialisation de la production de logements

Le PLH doit prévoir une territorialisation des objectifs de production des logements.

Les 300 logements annuels alloués au pays de Landerneau-Daoulas par le SCoT doivent être répartis entre les communes en renforçant les polarités que sont Landerneau et Daoulas conformément aux orientations du Scot.

L'habitat doit aussi être plus fortement lié à l'offre de services et de transport collectif.

Une accentuation du renouvellement urbain

Le potentiel de renouvellement urbain en zone U de chacune des communes a été recensé par l'ADEUPa et les services de la Communauté.

Un atlas du renouvellement urbain évalue le potentiel de mutabilité des sites recensés.

A partir de ces données, le PLH définira la proportion de renouvellement urbain à mettre en œuvre.

Opérations mixtes



3 opérations réceptionnées :

- Hanvec : boucher-traiteur/salon de coiffure/habitat
- Saint Thonan : bibliothèque/kiné/habitat
- Saint Divy : cabinet infirmier/habitat

Quand la mixité associe commerce et habitat : le portage de l'intégralité de l'opération est communautaire.

Quand la mixité fonctionnelle réunit dans un même ensemble immobilier des services et de l'habitat : le portage est communal (Saint Divy, Saint Thonan).

A la réception des travaux, la Communauté devient propriétaire de la partie habitat dans le cadre d'une division en volume.

Grâce à cette mixité, les services ou les commerces en rez-de-chaussée n'ont pas à supporter la totalité de la charge immobilière de l'opération. Le financement des installations et la viabilité des commerces s'en trouvent ainsi facilités.

Des opérations qui jusque-là ne pouvaient pas être envisagées ou portées seules par les commerçants ou les communes, peuvent ainsi se concrétiser.

Ces opérations mixtes sont coûteuses puisque le plus souvent réalisées dans un cadre contraint où il faut composer avec un bâti existant, une insertion dans le tissu urbain et/ou un contexte architectural classé.

Les opérations mixtes sont des vecteurs essentiels de la redynamisation des centres-bourgs :

- en répondant à la demande de services des habitants et rurbains qui s'installent dans les communes rurales,
- en créant un parcours résidentiel pour des jeunes ménages par l'offre de logements sociaux.

10 logements communautaires
26 112 € de loyers perçus

Point info habitat



Un point « information habitat » voit le jour en février en plein cœur de Landerneau au 32 Quai de Léon, dans l'hôtel d'entreprises à vocation tertiaire de la Communauté.

Les usagers peuvent ainsi avoir les conseils sur les problématiques :

- juridique, financière et fiscale par l'ADIL
- économie d'énergie par Energ'ence,
- amélioration de l'habitat par Citémétrie.

Ce guichet unique apporte une information et des conseils objectifs. Cette expertise est mise à disposition à titre gracieux en raison d'une participation financière de la Communauté.

3 ORGANISMES, 1 SEULE ADRESSE :
32 QUAI DE LEON A LANDERNEAU



CITÉMETRIE



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH développement durable (5 ans) a démarré en mars 2012 et est l'une des plus volontaristes du département.

L'effort financier de la Communauté porte sur :

- le suivi-animation confié à Citémétrie (84 000 €/an) pour le montage administratif et technique des dossiers,
- une enveloppe maximale de subventions de 178 000 €/an se rajoutant aux aides de l'ANAH et du FART.

L'OPAH s'applique de la même manière sur l'ensemble du territoire.

Elle cible essentiellement les propriétaires-occupants sous condition de revenus.

Plusieurs types de travaux sont aidés :

- adaptation au vieillissement et au handicap,
- économies d'énergie,
- mise aux normes de l'assainissement,
- sortie d'insalubrité d'habitat très dégradé

L'OPAH connaît un grand succès.

74 dossiers traités en 2012

Plus de la moitié des dossiers aidés concerne des travaux pour rendre les logements plus performants sur le plan énergétique.

- 42 dossiers énergie,
- 14 dossiers assainissement,
- 12 dossiers adaptation au vieillissement et au handicap,
- 4 dossiers habitat très dégradé,
- 2 dossiers habitat insalubre.

L'OPAH c'est 107 982 € d'aides engagées dont 66 691 € versées aux propriétaires occupants pour 854 550 € de travaux (le plus souvent effectués par des entreprises locales du bâtiment).

Ces résultats sont à mettre sur le compte d'un véritable effet levier dû au cumul des aides Communauté/ANAH/FART qui permet de solvabiliser les propriétaires-occupants de conditions modestes.



Acquisition dans l'ancien

L'acquisition dans l'ancien est aujourd'hui l'une des seules formes d'accession sociale disponibles.

Ce dispositif s'adresse aux primo-accédants qui achètent une maison ou un appartement de plus de quinze ans. Il consiste à accorder un **prêt à taux zéro de 10 000 €** remboursable sur dix ans.

Moyennant une participation de la Communauté de 2 000 €, 2 banques accordent les prêts aux intéressés dans le respect des conditions fixées par l'EPCI.

5 dossiers validés en 2012 soit un total de **26 dossiers qui ont bénéficié d'un**

prêt à taux zéro : 22 contractés au Crédit Mutuel, 4 auprès du Crédit Agricole.

Ce PTZ collectivité locale mérite d'être renforcé parce que le montant du prêt est marginal par rapport au coût de transaction d'un bâti ancien qui s'élève en moyenne à 117 000 €.

L'acquisition dans l'ancien est une accession sociale qu'il convient d'encourager puisqu'elle permet le renouvellement urbain mais peut s'avérer délicate pour les candidats à l'accession si l'approche ne se fait pas en coût global (achat + travaux d'aménagement et d'isolation).



Hébergement d'urgence

Depuis 2011, la Communauté **en partenariat avec l'AGEHB** apporte une réponse pérenne et professionnelle à l'hébergement d'urgence.

La Communauté élargit son offre d'hébergement à destination des publics précarisés avec un 5^{ème} logement d'urgence. Ces **5 logements** (4 T2 et 1 T3), tous situés à Landerneau sont issus du parc public et sont mis à disposition de l'AGEHB par les 2 principaux bailleurs sociaux : Habitat 29 et Armorique habitat. L'ALT (allocation logement temporaire) couvre quasiment les loyers demandés par les opérateurs HLM à l'AGEHB qui les sous loue à titre temporaire (3 mois renouvelable une fois). L'association exerce aussi les actions nécessaires à la réinsertion par le biais des mesures ASLL (action sociale liée au logement).

Activité

32 demandes/14 retenues.

Logements occupés toute l'année.

Personnes hébergées : essentiellement des personnes seules ou femmes seules avec enfants.

La Communauté prend en charge les frais de gestion locative, le déficit d'exploitation (impayés, remise en état des logements) les frais divers (dotation fournitures, kit hygiène, linge...).

Coût pour la Communauté : 8 341 €

Un dispositif incomplet

Manque de solutions d'hébergement sur le pays de Landerneau-Daoulas pour répondre à la diversité des demandes et pour mettre en place un parcours d'autonomie dans le logement.

Nécessité d'un accompagnement plus global et plus rapproché des publics précarisés.

Cette palette plus large (PLAIA, intermédiation locative...) ne peut se développer qu'en prenant appui sur des structures extérieures.

Soutien aux animations à caractère touristique

20 000 € pour 10 animations portées par des associations.

20 533 € pour 11 animations organisées par 7 communes.

Valorisation touristique du patrimoine

Réalisation :

- d'une collection de fiches présentant 20 sites du patrimoine du territoire pour inciter à leur découverte,
- d'une étude sur le patrimoine médiéval le long de l'Elorn.

Organisation des visites guidées estivales du château de Roc'h Morvan à La Roche-Maurice.

Sentiers de randonnées communautaires

Signalétique : 4 510,59 €

Entretien (fonds de concours) : 2 000 €

Lancement des études de tracé des deux sentiers transversaux : l'Elorn et la Mignonne.

Accueil touristique estival

7 agents recrutés (4 sites)

9 628 visiteurs

SPREV : 2 053 personnes ont suivi les visites guidées sur 3 sites.

Organisation de visites accompagnées en partenariat avec les mairies et associations.

Partenariat Fonds Hélène et Edouard Leclerc pour la culture

Formation du personnel d'accueil.

Réalisation d'un dossier de presse présentant le territoire.

Organisation du territoire

Participation à la création d'une destination touristique commune à l'échelle du pays de Brest. Objectif : mutualiser les moyens des pays touristiques.

Communication partagée pour les Tonnerres de Brest 2012.

Accompagnement des professionnels

Labels de qualité : Tourisme et handicap/Crêperies gourmandes Cafés de pays/Accueil pêche en Finistère.

Classement et labellisation d'hébergements : 6 meublés classés, 2 meublés et 4 chambres labellisées, 7 chambres référencées.

Conseil aux porteurs de projets : 12 projets d'hébergement et 1 salon de thé.

Equilibre territorial et saisonnier

Réalisation d'un classeur présentant les restaurants du territoire.

Organisation d'un concours de photographies (30 participants).

Restitution de l'étude réalisée en interne sur l'accueil des camping-caristes.

Communication

Guides de découverte pratique du territoire.

Carte touristique / Catalogue des hébergements / Guide des animations d'été.

Cartes touristiques des communes.

Conception du nouveau site Internet tourisme.

Recettes

Partenaires publics : 43 444,99 € / Taxe de séjour : 10 715,96 €

Près de 14 000 visiteurs accueillis

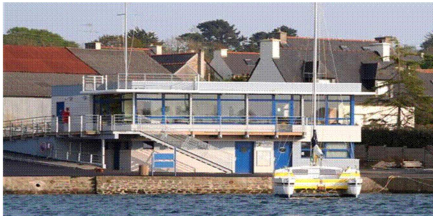




Politique nautique

A l'instar des communes de montagne qui apprennent à skier à leurs enfants, la Communauté affiche sa dimension littorale en favorisant la pratique des loisirs aquatiques (voile, canoë, classes de mer...). Elle a mis en place une politique nautique en direction des écoles élémentaires et des collèges.

- 1081 élèves accueillis sur les trois centres de Moulin Mer à Logonna Daoulas, Rostiviec à Loperhet et Les Alligators à Landerneau.
- Coût : 139 559,35 € à la charge de la Communauté (activité et transport).



Le Département gère aujourd'hui en intégralité le transport scolaire.

La Communauté n'a plus la main sur l'organisation des circuits, la détermination des arrêts, la tarification... Elle continue pourtant à financer une grande partie du coût du transport supporté par les familles : 192 305,41€ versés aux transporteurs.

C'est l'un des volets d'intervention sociale de la Communauté les plus méconnus.



Transport scolaire

Un collégien résidant sur le pays de Landerneau-Daoulas ne paye que la moitié du tarif arrêté par le Conseil général grâce à la prise en charge communautaire.

Cette disposition très favorable est limitée aux lycéens fréquentant les établissements landerneens ou un lycée extérieur dans la mesure où la sectorisation l'impose.



➔ Transport des scolaires

La Communauté prend en charge le transport des élèves du pays de Landerneau-Daoulas

dans le cadre

✚ des activités de piscine vers

- Aqualorn
 - Gratuité maternelles et primaires
 - Participation symbolique collèges et lycées (7 040 €)

✚ de la politique nautique vers

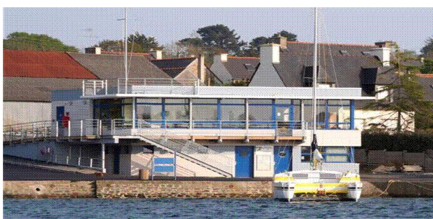
- Rostiviec à Loperhet,
- Moulin Mer à Logonna Daoulas,
- les Alligators à Landerneau,
 - 28 420 € au total

✚ de l'initiation des enfants au spectacle vivant (JMF) vers

- le centre culturel Le Family à Landerneau
 - 8 210 € au total



La Communauté couvre également 70 % du coût du transport des écoles vers différents sites sur le territoire communautaire dans le cadre d'activités sur le temps scolaire en lien avec sa compétence « environnement » (classes nature au CPIE, à Langazel, à Moulin Mer...) : 379,50 €.



➔ Accompagnement des communes

Au fil des années, la Communauté a développé une ingénierie au service des communes.

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

L'Etat a considérablement réduit son accompagnement des petites communes dans le portage d'opérations de construction et d'aménagement.

La Communauté a pris le relais et propose depuis fin 2011 de les accompagner par le biais de conventions fixant les conditions financières de mise à disposition d'un technicien AMO.

2 conventions :

- St Thonan : 2613,26 €
- Hanvec : 2954,12 €

Cet accompagnement permet à la commune d'être mieux armée pour porter ses projets.

La Communauté a choisi de développer en interne cette AMO en direction des communes ; elle confirme ainsi sa place comme échelon de proximité et d'exercice d'une solidarité territoriale par la mutualisation des compétences.



Un service foncier prestataire des communes

Le service foncier est le premier service créé au sein du SIVOM de Landerneau. Son utilité ne s'est jamais démentie compte tenu de la possibilité offerte aux communes de procéder à la rédaction et la publication de leurs propres actes en la forme administrative ; l'acte en la forme administrative étant un acte authentique au même titre qu'un acte notarié.

Il a pour mission d'apporter un soutien aux communes pour tout ce qui a trait aux affaires foncières (délaissé de voirie, classement, déclassement domaine public, achat, vente, échange, régularisation cadastrale...)

43 dossiers (11 communes) ont fait l'objet d'une publication aux Hypothèques.

Le champ d'intervention du service peut aller de la régularisation de quelques mètres carrés à l'acquisition de bâtiments comme en 2012 celui occupé par la Poste vendu à la Communauté par la commune de Daoulas.

➔ Accompagnement des communautés

Montage de dossiers de subventions

La Communauté intervient dans les dossiers complexes de recherche de financement.

La Communauté a coordonné le montage du dossier de demande de subvention des fonds européens (FEDER) instruit par le Secrétariat Général pour

les Affaires Régionales (SGAR) pour le compte des communautés du Pays de Lesneven Côte des Légendes et du Pays des Abers portant sur la desserte très haut débit des zones d'activités le long de la RN12.

➔ Agenda scolaire

➔ Coût : 13 630 €

➔ 800 exemplaires



L'agenda, repris à son compte par la Communauté depuis l'année scolaire 2010/2011, a pour mission de fédérer le territoire et faire grandir le sentiment d'appartenance à un même bassin de vie dès le plus jeune âge.

Cet ouvrage auparavant remis aux élèves qui entraient en CM2 et en 6^{ème} a été recentré en 2012 sur les élèves des écoles du pays de Landerneau-Daoulas inscrits en CM2.

Ce recentrage était nécessaire puisqu'à l'entrée au collège il y a une grande dispersion des élèves vers les établissements périphériques.

L'agenda est aussi un outil de prévention et de citoyenneté délivrant aux enfants des messages sur différents thèmes : les relations garçons filles, l'alimentation, le trop d'écran, le respect de l'environnement, l'importance du sommeil, la différence...

Les classes contribuent elles-mêmes à la production des textes et des dessins. Les thèmes mensuels sont repris et illustrés avec humour par des bulles d'Eric Appéré.

Dans l'agenda 2012/2013 ce sont les expressions "**du bruit dans Landerneau**" et "**la lune de Landerneau**" qui ont servi de fil conducteur ; les planches de BD expliquent l'origine de ces expressions de façon ludique.

La distribution des agendas est l'occasion d'une rencontre enfants/élus fin juin/début juillet qui constitue un exercice pratique d'éducation civique ; à cette occasion les enfants ont pu mieux percevoir le rôle de la Communauté dans leur quotidien d'élèves au travers des compétences exercées.



La Communauté joue un rôle actif dans la démocratisation de la musique en rendant accessible la culture musicale à tous les élèves du 1^{er} degré de l'enseignement maternel et primaire.

Cette politique comprend 2 volets qui se complètent et s'enrichissent mutuellement :

Un premier volet

Prise en charge des interventions des **dumistes des 2 écoles de musique du territoire** dans l'accompagnement des projets musique des écoles ma-

ternelles et primaires dont l'intérêt pédagogique a été validé par l'Inspection de l'Education Nationale.

Un second volet

Prise en charge des spectacles programmés dans le cadre des Jeunesses Musicales de France (JMF), permettant aux élèves de chacun des trois cycles du 1^{er} degré de vivre l'expérience du spectacle vivant dans des répertoires et esthétiques très variés.

- ➔ 24 718 € pour les interventions dumistes
- ➔ 665 heures dumistes réalisées sur le temps scolaire
- ➔ 38 833 € pour les spectacles des JMF
 - ➔ 6 004 enfants en 2011/2012
 - ➔ 10 000 enfants en 2012/2013

La Communauté veille à ce que les interventions dumistes soient réparties de manière équilibrée sur les écoles du territoire et aussi à ce qu'il y ait, d'une année scolaire sur l'autre, une rotation des écoles qui bénéficient de cette politique d'accompagnement.

Quant aux spectacles des JMF, ils ont connu un record de fréquentation : depuis le partenariat de la Communauté avec les JMF, le nombre d'élèves qui assiste aux concerts a doublé.

A retenir :

- ➔ succès total de cette politique d'initiation à la musique,
- ➔ toutes les écoles des communes du Pays de Landerneau-Daoulas assistent aux spectacles des JMF,
- ➔ l'initiation à la musique : une valeur ajoutée que nous envient bien des territoires.



Journal communautaire

La communication de la Communauté emprunte plusieurs formes mais se fait essentiellement par le biais du journal communautaire.

- 2 journaux communautaires
- 19000 exemplaires par édition

La Communauté travaille sur un projet de magazine plus institutionnel centré sur ses compétences, ses réalisations. Un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration pour renforcer l'identification du magazine.



Site internet

A côté du magazine communautaire, la Communauté dispose d'un site internet qui fera l'objet d'une refonte complète en 2013.

www.pays-landerneau-daoulas.fr



Aqualorn

Organisation régulière de campagnes de promotion ou de plans média dans les journaux locaux ; partenariats avec les radios, distribution de flyers et de dépliant.



Environnement

Organisation d'une campagne d'information et de réunions publiques pour réussir la transition vers la généralisation du tri sélectif effective au 19 novembre 2012.

Le caractère hybride d'Aqualorn au confluent des secteurs public et marchand.

- 25 agents
- 339 jours d'ouverture : une moyenne de 10,4 heures d'ouverture quotidienne
- 9 bassins couverts et de plein air d'une superficie totale de 1000 m² : bassin sportif 25 m, bassin d'apprentissage, fosse à plongeon, bassin ludique avec jeux d'eau, rivières à contre-courant, pentagliss, toboggan de 80 m, jacuzzi, hammam, sauna, plaine de jeux extérieure...
- 43227 scolaires accueillis.



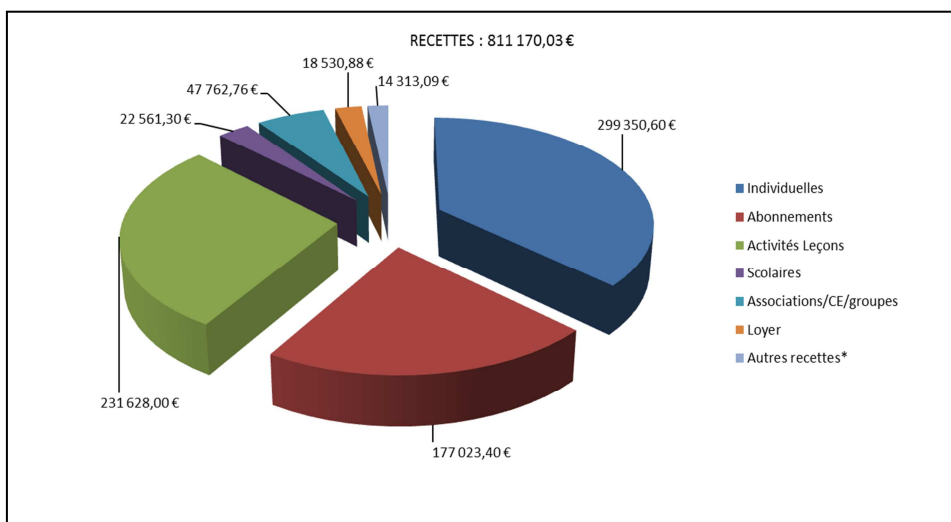
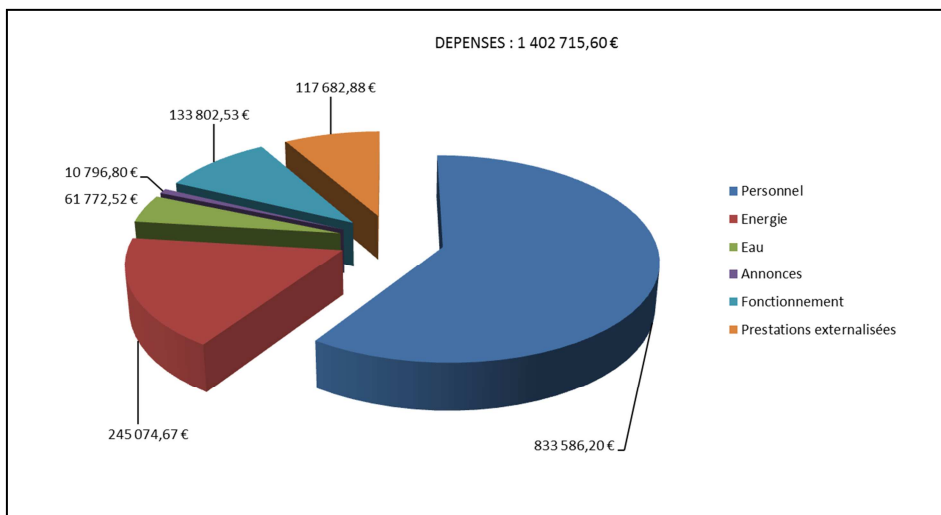
Une fréquentation en hausse...

212 936 entrées (public, scolaires, activités, leçons et associations) soit 12000 entrées de plus qu'en 2011.

6 % de fréquentation en plus portée en partie par les activités et produits associés (location aquabike, anniversaire...)

...mais un bilan financier contrasté :

- contexte économique défavorable aux activités de loisir (diminution de la fréquentation du public),
- part moins importante de la saison estivale dans le bilan annuel,
- peu de marge de manœuvre sur les dépenses de fonctionnement



Dans un contexte plus concurrentiel, Aqualorn a adopté une démarche marketing qui a permis de contenir le déficit : fidélisation des usagers par une vigilance constante sur la qualité des prestations et une innovation de l'offre permanente :

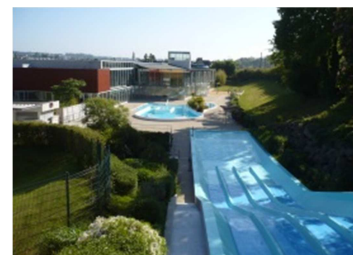
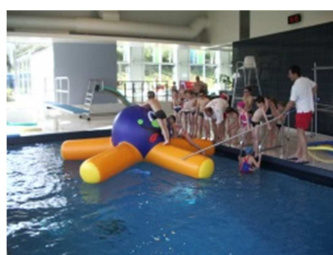
- une activité aquatique de plus en plus plurielle dans sa forme : natation sportive, aquagym, aquabike, aquafitness...
- formules d'abonnements plus individualisées et formules tarifaires souples : carte horaire

- adaptation du projet d'animation pour contrer la tendance au zapping des consommations dans le marché des loisirs

Un équipement structurellement déficitaire du fait des sujétions de service public.

Le différentiel d'exploitation (591 545,57€) en y incorporant les charges financières et d'administration générale, s'élève à 836 226,52 €.

La Communauté prend en charge le coût de l'activité piscine des classes maternelles et élémentaires évalué à 350 000 €.



➔ Environnement

- ➔ 25 agents
- ➔ 9500 heures de collecte
- ➔ 24 tournées avec passage à la semaine de 4 jours
- ➔ 1 bâtiment indépendant de 1100 m² (bureaux, garage, stockage)
- ➔ 8 bennes géo-localisables
- ➔ 2 déchèteries
- ➔ 7 aires de déchets verts

19 novembre

Mise en place de la réorganisation du service de collecte
(*Alternance collecte sélective et ordures ménagères tous les 15 jours*).

Passage au porte à porte sur la totalité du territoire.



Vente de :

- 14400 bacs jaunes
- 6950 bacs verts
- 2500 composteurs

Passage en apport volontaire sur l'hyper centre de Landerneau avec la mise en place de 8 points de collecte (colonnes enterrées).



- ➔ 3 ambassadrices du tri recrutées en CDD pour la nouvelle organisation,
- ➔ Suppression des sacs jaunes,
- ➔ Programmation de la suppression de la quasi-totalité des éco-points,
- ➔ Densification des points de collecte « verre ».

Ordures ménagères

- 10469 tonnes collectées
- 220 kg/habitant/an
- Coût du service : 3 301 896 €
- Coût à la tonne : 315 €





Collectes sélectives

- 3899 tonnes collectées
- 82 kg/habitant/an
- Coût du service : 799 557 €
- Coût à la tonne : 205 €

- Plus d'un cinquième des déchets ménagers sont collectés de façon sélective.
- Une performance de collecte du verre qui reste inférieure à la moyenne départementale.

- Une collecte au porte à porte qui génère plus de refus (15 %) que l'apport volontaire (7 %) d'où la nécessité d'un accompagnement par des ambassadeurs du tri.

294 kg/hab/an
Baisse significative par rapport à 2011 (- 700 tonnes)

Déchèteries et déchets verts

- 36163 tonnes collectées
- 663 kg/habitant/an
- Coût du service : 1 645 559 €
- Coût à la tonne : 45 €

2 déchèteries

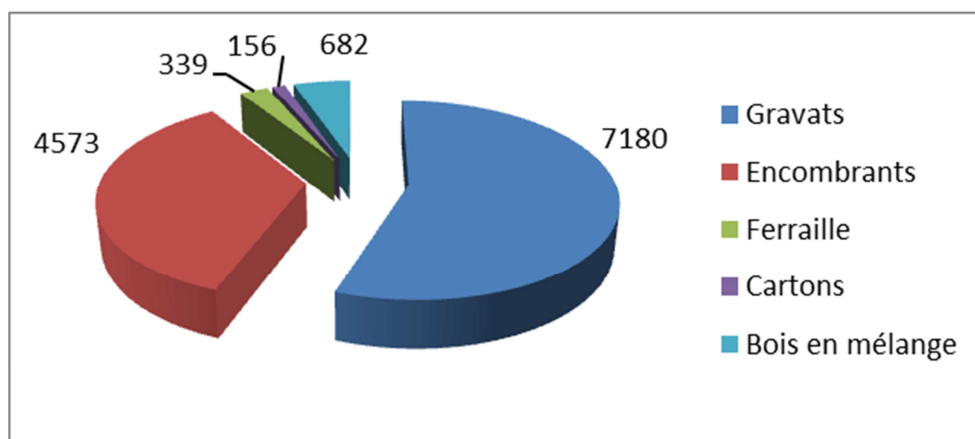
- Accès gratuit pour les ménages et payant pour les artisans, commerçants...
- Gardiennage par la société Tribord.



Déchèterie de St Eloi

12600 tonnes (stabilisation des tonnages)

Tonnages collectés en déchèteries



Rénovation déchèterie de Saint Eloi

7 aires de déchets verts

2 filières de traitement

Compostage

Les déchets verts collectés sont broyés sur place par Bleu Vert puis associés aux déchets verts récoltés dans les deux déchèteries.

Co-compostage

Après broyage, les déchets verts sont donnés à un groupement d'agriculteurs qui les mélange avec des effluents d'élevage pour épandage.

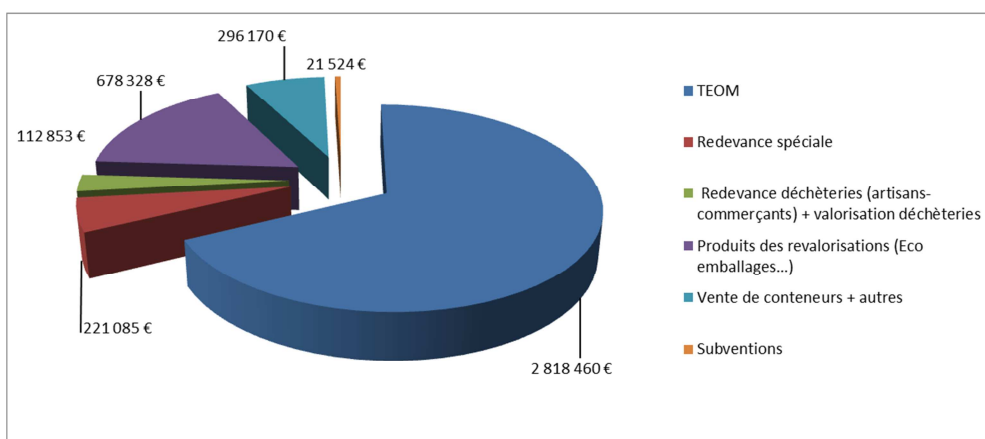
Les communes sièges des aires de déchets verts assurent la responsabilité du fonctionnement des équipements.



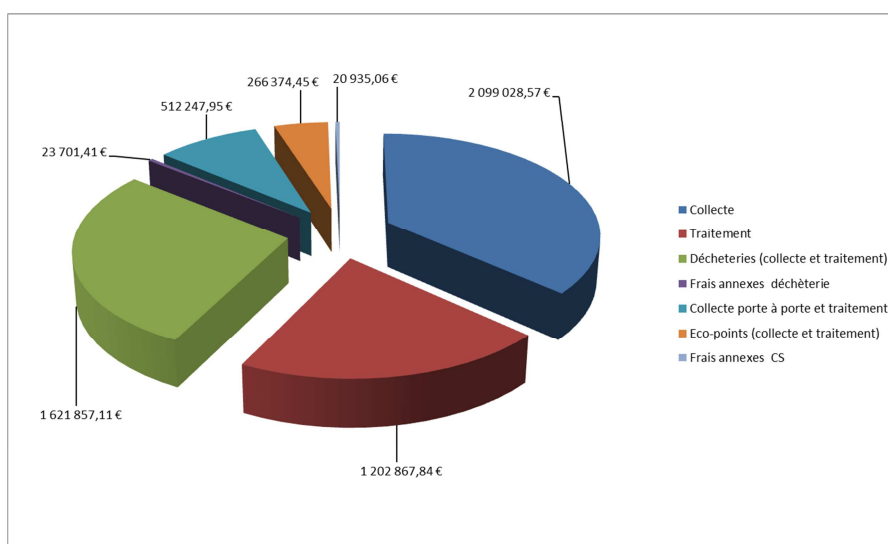
23 716 tonnes
Très nette augmentation sur les aires de déchets verts, conséquence d'un accès permanent et de variations météorologiques

Bilan financier du service

Recettes : 4 148 420 €



Dépenses 5 747 012 €



Le coût du service environnement représente 43 % (hors AC et DSC) de la section de fonctionnement.

La maîtrise des dépenses du service est conditionnée par :

- ➔ l'optimisation des collectes (ré-organisation des tournées),
- ➔ le développement du tri sélectif,
- ➔ la valorisation des déchets.

Toutes ces orientations ont été renforcées en 2012.

Globalement, le service s'équilibre par la TEOM, les différentes redevances, les reprises matière et soutien d'Eco emballages ainsi que par l'autofinancement du service déchèteries / déchets verts (1,6 M€).

➔ Charte de l'environnement et du développement durable

La réalisation d'une charte de l'environnement figure dans les statuts de la Communauté depuis 2006.

Dans ses approches, la Communauté a le souci de donner l'exemple en étant avant-gardiste dans certains domaines (éco-construction, renouvellement urbain...).

Aménagement de zones d'activités économiques de qualité

Labellisation Qualiparc des projets

- de réhabilitation des friches industrielles de Pencran,
- d'aménagement de la zone de Kergonidec à Landerneau.

Visa d'un architecte conseil sur les projets d'implantation des entreprises

Renouvellement urbain

Opérations mixtes à partir de la réhabilitation de bâtis existants en centres-bourgs.

Performances énergétiques

Audit énergétique de la MSP, d'Aqualorn, Lannuzel...

Environnement

Intervention lors de la semaine de réduction des déchets auprès des scolaires.

Déplacements

Conforter le co-voiturage : agrandissement aire de Daoulas.

Lancement de l'étude « plan de déplacements ».

Littoral

Résorption des points noirs en ANC.

Prise en compte des publics spécifiques

Etude sur le logement des jeunes.

Hébergement d'urgence.

Performances énergétiques

Audit des bâtiments communautaires.

Suivi précis des consommations énergétiques d'Aqualorn, de la Maison des Services Publics, des hôtels d'entreprises.

Eco-construction

Choix d'éco-matériaux : structure à ossature bois, laine de bois pour l'isolation, gypse pour le cloisonnement, revêtement de sol de type linoléum, peinture sans composés organiques volatiles...

Politique d'achats responsables

Cette démarche est réalisée pour les fournitures de bureau et les produits d'entretien et sera prochainement étendue aux autres catégories d'achats de la collectivité.

Appel à des entreprises d'insertion pour l'entretien des zones et le gardiennage des déchèteries.

Production d'énergie

Etude de faisabilité sur l'installation d'une chaufferie bois et un réseau de chaleur.

Panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments communautaires.



Production photovoltaïque en Kw	
GLS	17450
DDTM	4229
Crèche	13954
Le Stum	4926
TOTAL	35633

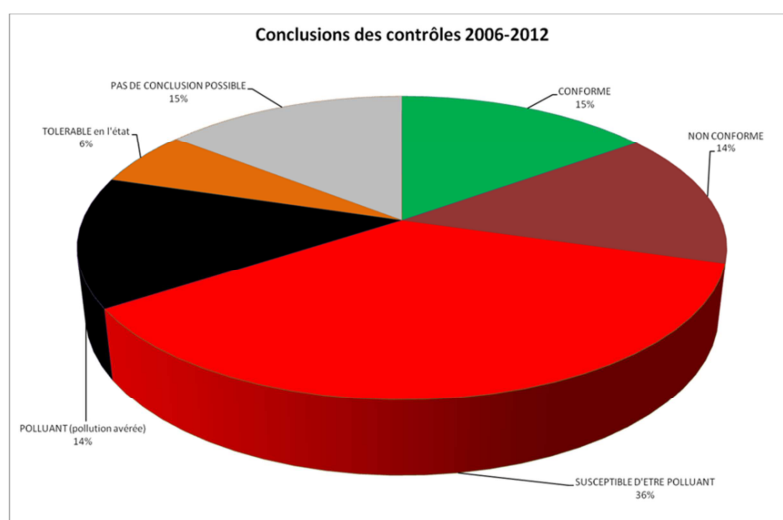
- ➔ 4 agents
- ➔ 17078 habitants desservis en assainissement non-collectif
- ➔ 6349 foyers recensés en ANC
- ➔ Missions
 - contrôles de conception et d'exécution des ouvrages d'assainissement aussi bien sur le neuf que les réhabilitations,

- contrôles des installations existantes (diagnostics) notamment dans le cadre des ventes immobilières,
- contrôles périodiques des ouvrages
- information et conseils auprès de tous les acteurs de l'ANC (usagers, entreprises, architectes, notaires...)

Activités

- 204 diagnostics réalisés par le SPANC dont 85 contrôles liés à des mutations
- 182 contrôles de conception sur dossier
- 112 contrôles de réalisation
- ➔ Champ d'intervention qui se réduit avec le passage en assainissement collectif de certaines communes (Tréflévénez, Le Tréhou),

- ➔ Stabilité du nombre de dossiers en réhabilitation correspondant au renouvellement naturel du parc des assainissements,
- ➔ Suivi-animation du dispositif « subventions résorption des points noirs » qui compense la moindre activité de diagnostics.



2012 marque la fin du cycle des diagnostics (6 ans). A ce stade, une image fidèle de l'état des assainissements autonomes peut être dressée. Seulement, 21.2 % des assainissements non collectifs du parc sont conformes selon les critères en vigueur.

Tarifs

	Contrôle de bon fonctionnement – contrôle périodique	Contrôle de conception	Contrôles de réalisation des travaux
Installations existantes ≤ 20 eq.hab	22 €	0 €	0 €
Installations neuves ≤ 20 eq.hab (création d'un assainissement)	22 € *	60 €	100 €
Création ou réhabilitation d'une installation > à 20 eq.hab	22 € *	120 €	200 €

Nouvelles filières

Depuis 2010, des nouvelles filières apparaissent (culture libre, culture fixée, filière compacte, filtres plantés...) avec comme conséquence

l'augmentation du nombre de dossiers en installations agréées.

La complexité de ces filières requiert un accompagnement plus important à tous les stades du dossier.

Résorption des points noirs en zone sensible

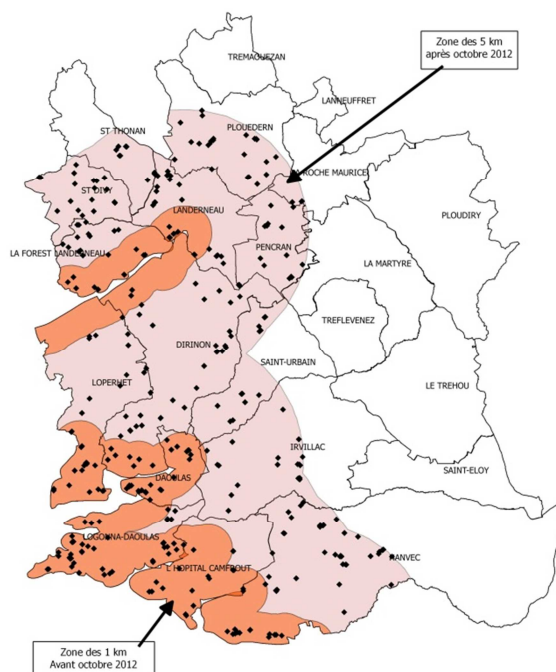
L'Agence de l'Eau Loire Bretagne finance sur les années 2012-2013, la réhabilitation des installations d'assainissement suivant 2 critères :

- installation non-conforme présentant un risque sanitaire (conclusion « polluant » du service),
- installation située à moins de 5 kilomètres du littoral.

Le SPANC est l'interface entre le particulier et les financeurs dans le montage technique et financier des dossiers.

- ➔ 274 dossiers « avec rejet » dans une bande de 5 km du littoral potentiellement subventionnables,
- ➔ Aide : 50% d'un montant plafond de 8 000 € TTC,
- ➔ 19 dossiers déposés en cours d'instruction auprès de l'AELB.

Localisation des installations en zones sensibles



➔ MAISON DES SERVICES PUBLICS

La Maison des Services Publics a ouvert ses portes en janvier 2004.

Afin d'y accueillir une agence Pôle emploi, la Communauté a engagé en 2012 des travaux de restructuration du rez de chaussée et du premier étage, travaux qui ont nécessité le déplacement de la quasi-totalité des structures hébergées.

- ADMR et SAFER sont installées dans des locaux proches de la MSP loués par la Communauté à GROUPAMA,



- **pôle emploi** Une agence ouvre ses portes en juin. Elle concerne les demandeurs d'emploi des pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven et de la Côte des Légendes et emploie 25 agents.

Occupation au 31 décembre 2012

REZ DE JARDIN
COMMUNAUTE DE COMMUNES (Assainissement)
CAF
REZ DE CHAUSSEE
POLE EMPLOI
SATO INTERIM
1ER ETAGE
TRESORERIE
CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
PLIE
MISSION LOCALE
CAF
2EME ETAGE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

- De l'ordre de 80 personnes travaillent aujourd'hui sur le site de la MSP.

